



**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

CPR CROISSANCE REACTIVE

**OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français**

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	8
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	19
Informations spécifiques	22
Informations réglementaires	23
Certification du Commissaire aux comptes	29
Comptes annuels	34
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Hors-Bilan	37
Compte de Résultat	38
Annexes aux comptes annuels	39
Règles et méthodes comptables	40
Evolution de l'Actif net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	57
Inventaire	59
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	62

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Réactive - L

Code ISIN : (C) FR0013414059

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Réactive - L, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

La gestion est active. Le fonds peut adopter tout à tour un profil à dominante obligataire ou actions.

Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50% J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jp.morgan.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également détenir directement des titres vifs (50% maximum) : actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition actions sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 70% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Croissance Réactive - L est libellée en EUR.

CPR Croissance Réactive - L a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 4 ans.

CPR Croissance Réactive - L capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Réactive - I

Code ISIN : (C) FR0010965137

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Réactive - I, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions.

Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

CPR Croissance Reactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également détenir directement des titres vifs (50% maximum) : actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition actions sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 70% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Croissance Réactive - I est libellée en EUR.

CPR Croissance Réactive - I a une durée de placement recommandée supérieure à 4 ans.

CPR Croissance Réactive - I capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Réactive - P

Code ISIN : (C) FR0010097683

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Réactive - P, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions.

Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

CPR Croissance Reactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également détenir directement des titres vifs (50% maximum) : actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition actions sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 70% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Croissance Réactive - P est libellée en EUR.

CPR Croissance Réactive - P a une durée de placement recommandée supérieure à 4 ans.

CPR Croissance Réactive - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Réactive - T

Code ISIN : (D) FR0011741941

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Réactive - T, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

La gestion est active. Le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions.

Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jpmorgan.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

CPR Croissance Reactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également détenir directement des titres vifs (50% maximum) : actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition actions sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 70% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

CPR Croissance Réactive - T est libellée en EUR.

CPR Croissance Réactive - T a une durée de placement recommandée supérieure à 4 ans.

CPR Croissance Réactive - T distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Croissance Réactive - R

Code ISIN : (C) FR0013294626

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Croissance Réactive - R, vous investissez dans un portefeuille diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris les titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), stratégies alternatives, ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).

La gestion est active. Le fonds peut adopter tout un profil à dominante obligataire ou actions.

Il sera majoritairement investi en OPC.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum - une performance supérieure à l'indice de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : <https://markets.jp.morgan.com>.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

CPR Croissance Réactive privilégiera des OPC (y compris ETF) intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).

(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

Le fonds a vocation à être investi en OPC jusqu'à 100% de son actif. Il peut également détenir directement des titres vifs (50% maximum) : actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

L'exposition actions sera comprise entre 20% et 80% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en produits de taux et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise entre 20% et 70% de l'actif total du fonds.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le fonds peut être exposé à des titres de catégorie "Speculative Grade", c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion. La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +5].

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille. CPR Croissance Réactive - R est libellée en EUR.

CPR Croissance Réactive - R a une durée de placement recommandée supérieure à 4 ans.

CPR Croissance Réactive - R capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Compte rendu d'activité

Janvier 2021

Il y a fort fort longtemps, dans un pays fort fort lointain, l'empereur de Jade organisa une course gigantesque, réunissant l'ensemble des animaux de la création qu'ils fussent réels ou imaginaires. Son but était simple : trouver les 12 animaux qui combinés aux 5 éléments composeront un cycle entier de 60 ans ! Après une course aussi épique et qu'incertaine, le premier animal à franchir la ligne d'arrivée ne fut ni le plus rapide, ni même le plus endurant, mais bien le plus rusé ! Le rat devint alors le premier animal de chaque cycle, celui par qui tout commence. Le 25 janvier 2020, nous avons entamé avec fracas la première année d'un nouveau cycle de 60 ans, première année marquée par un bouleversement sanitaire et une prise de conscience profondes. Et si l'arrivée de plusieurs vaccins combinée aux actions répétées des gouvernements, banques centrales et autres instances supranationales nous permettent d'envisager l'avenir avec (plus de) sérénité, le monde d'après lui, attend encore que nous agissions pour ne pas résumer l'épreuve pandémique à une simple évolution linguistique. Vous l'aurez donc compris, l'année 2021 sera une année de reconstruction essentielle et force est de constater que le début d'année commence en demi-teinte, la faute aux nouvelles contradictoire qui se sont venues successivement perturber la chronique d'une hausse annoncée ! D'un côté le retard probable de vaccination que nous pourrions connaître en Europe et l'action collective des petits porteurs contre les hedges funds, de l'autre le plan de 1900 milliards de dollars du nouveau président Biden, au milieu de tout ça : des marchés chahutés, tirés par des tendances versatiles. Ils montent, puis baissent, avant de se reprendre. Dans le portefeuille, nous avons réduit, à la marge, notre exposition actions, bénéficiant de la forte hausse du début de mois pour prendre des bénéfiques sur les actions de la zone euro, et plus particulièrement sur les actions de sociétés sous valorisées. Parallèlement nous avons repositionné le portefeuille sur les actifs japonais et émergents mieux placés, pour l'équipe de gestion, pour bénéficier d'une réouverture, même progressive de l'économie mondiale. Nous avons profité de la baisse des marchés pour renforcer notre investissement long terme sur les énergies propres ainsi que notre positionnement sur l'inflation. En effet, les fortes dépenses engagées par les différents gouvernements pourraient entraîner une reflation de l'ensemble des actifs et tirer les taux à la hausse poussant une augmentation graduelle de l'inflation. Les prochaines semaines seront décisives, tant sur le plan sanitaire que sur le plan boursier. Il faudra rester particulièrement vigilant à l'évolution des taux, qui s'ils remontent trop rapidement pourraient caper le potentiel de progression des actions voire les entraîner franchement à la baisse. En dépit de ces risques, les plans mis en place et la présence toujours marquée des Banques Centrales sont et demeurent des soutiens importants du marché actions. Nous allons donc maintenir un niveau élevé d'investissement sur les actions en privilégiant les énergies nouvelles.

Février 2021

Confiance et Maladresse Dans la vie en général et dans les relations humaines en particulier, la confiance est une notion essentielle. Elle induit un lien singulier, une dépendance unique entre la personne qui va donner sa confiance et celle qui la reçoit. Ce lien fort, tissé avec le temps est pourtant fragile et ne survit que rarement à la répétition de maladroites ou à une communication brouillonne. L'enchaînement des déclarations malhabiles de Jérôme Powell depuis son arrivée à la tête de la Réserve Fédérale, illustre parfaitement ce lien ténu entre confiance et défiance. Ainsi lorsqu'après une remontée de plus de 50 bps des taux sur le mois et à la veille d'émissions records, Powell parle de « remontée ordonnée » on peut s'interroger sur le crédit qu'il conserve auprès des investisseurs. C'est dans ce contexte de forte tension sur les taux que les marchés ont, une fois encore, rendu en quelques jours et ordre dispersé une grande partie des performances enregistrées sur le mois. Ainsi les sociétés technologiques, valorisées en fonction de leurs revenus futurs, ont perdu une partie non négligeable de leur attractivité à cause de cette forte hausse des taux. Elles enregistrent des performances nulles ou presque sur le mois. Dans le portefeuille nous avons procédé à un repositionnement tactique vendant les actifs les plus volatiles (énergies propres) pour accroître notre positionnement sur les titres pouvant bénéficier de ce contexte de reflation : les titres values, les titres énergies, les points morts d'inflation et les matières premières. En effet, le risque d'un redémarrage (trop) rapide de l'économie, tirée par une demande sous stéroïde (plan de soutien de 1900 milliards de dollar aux Etats-Unis) pourrait pousser l'inflation sur des niveaux records et entraîner une remontée (trop) rapide des taux directeurs. Nous avons de plus prix une partie de nos bénéfiques sur nos positions de courbes (long 5ans US, vendeur 10 ans US) qui semble arriver à un pic. Nous avons globalement réduit notre sensibilité obligataire et maintenu notre exposition actions qui bénéficie encore et toujours d'une bonne dynamique. Les semaines qui arrivent vont être cruciales. Les émissions nettes d'obligations du trésor US de près de 400 Milliards de dollars, en mars et en juin, battent de nouveaux records. La tension sera extrême, et toute adjudication ratée risque d'entraîner

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

les taux en territoire critique pesant alors sur la progression des actions. Nous resterons vigilants tant à l'évolution des taux qu'au potentiel de progression des actions qui pourraient encore nous surprendre.

Mars 2021

Ce mois-ci les taux d'intérêt et l'inflation sont demeurés au centre de l'attention des marchés. A la différence de la hausse des rendements de février, qui fut mondiale, la correction obligataire de mars a concerné exclusivement le marché américain. Le 10 ans US a ainsi progressé de 30 points de base, pour atteindre 1.74%, alors que les taux européens ou chinois refluaient légèrement. L'amplification des écarts de rendements obligataires entre les Etats-Unis et le reste du monde profite pour le moment au dollar, qui s'est apprécié de 2.9% contre euro. Sur le front sanitaire, les perspectives de reconfinement en Europe continentale ont eu peu d'impact sur des marchés qui demeurent confiants dans le succès des campagnes de vaccination lors du second trimestre. Dans ce contexte les indices européens ont progressé de 7 à 8% et le marché américain de 4% en monnaie locale. Les segments de la technologie américaine et les marchés émergents asiatiques ont de nouveau sous-performé, pénalisés par la hausse des taux et du dollar. Côté crédit, les spreads sont restés stables, et les performances de cette classe d'actifs sont actuellement principalement dictées par leur sensibilité aux taux. Enfin, la progression des anticipations d'inflation ne s'est cette fois-ci pas vérifiée sur les marchés de matières premières industrielles ou énergétiques, qui ont marqué une pause après leur forte performance récente. Sur l'allocation du fonds, nous avons augmenté l'exposition actions progressivement en privilégiant les actions européennes et américaines tout en réduisant nos positions sur les actions des pays émergents. Cette évolution de notre exposition est dans le prolongement de réouvertures plus rapide de l'économie notamment aux Etats-Unis dans un premier temps ainsi que les plans de soutien et de relances annoncés par l'administration Biden. Nous restons par ailleurs vigilants aux évolutions des taux d'Etats qui semblent ces derniers jours se maintenir sous les 1.7 pour le taux 10 américain en dépit des très bons chiffres macroéconomiques. Sur la partie obligataire, nous conservons une sensibilité obligataire basse sur les obligations d'Etat et nous avons ajouté, en plus de nos positions sur l'inflation américaines, des obligations convertibles internationales. L'ampleur inédite des stimulés budgétaires présents et à venir outre-Atlantique explique la remontée des taux nord-américains. A peine le plan de soutien de 1.9 trillions de dollars de l'administration Biden validé par le Congrès, l'esquisse des premiers détails du gigantesque plan d'infrastructures du candidat démocrate a entraîné une nouvelle hausse des anticipations d'inflation. Ce plan de plus de 2 trillions de dollars (soit 10 % du PIB) sera néanmoins échelonné sur plusieurs années, et aura vraisemblablement pour contreparties des hausses d'impôts. Par ailleurs, l'absence d'inquiétude de la FED face au rebond des taux longs lors de sa communication en début de mois, n'a pas permis d'enrayer la tendance actuelle sur l'obligataire. Dans cet environnement, nous conservons un scénario central de reprise forte de la croissance mondiale, sans dérapage inflationniste marqué. Un taux de chômage américain toujours relativement élevé devrait par ailleurs prévenir d'un resserrement monétaire trop précoce, à la différence des épisodes de 2013 ou de fin 2018.

Avril 2021

Markets don't cry L'année avait bien commencé, les marchés progressaient au rythme des améliorations sanitaires, économiques et sociales. Mais dans cette partition presque parfaite, nous notions, avec une certaine surprise, une non moins certaine arythmie de fin de mois ; les derniers jours rendant tout ou partie de la belle progression enregistrée au cours du mois. Ces baisses passagères aux causes purement hexogènes n'avaient rien d'inquiétant dans un schéma de reprise global qui demandait encore à être confirmé par les chiffres ! Et c'est chose faite ! car sur le mois d'avril la plupart des données macroéconomiques ont validé la forte reprise de la croissance mondiale. Qu'ils s'agissent des statistiques de créations d'emplois, des enquêtes de confiance des consommateurs, des PMI ou encore des données micros comme les publications de résultats tous indiquent clairement un fort rebond en Europe et aux US. Dans ce contexte presque euphorique, les craintes suscitées par le sursaut covidique indien ou les nombreux variants brésiliens passent pour ainsi dire inaperçus, ou presque. Sur les marchés, cela s'est traduit par une forte progression actions dans un contexte de faible volatilité. Le MSCI World progresse de 2.3% en euro tiré par des valeurs de croissance elles même boostées par la détente obligataire US. Le taux à 10 ans américain a reflué de 11 points de base, se stabilisant autour de 1.60%, et ce en dépit des anticipations d'inflation qui flirtent avec de nouveaux plus hauts. En Europe en revanche, l'accélération des campagnes de vaccinations laisse entrevoir une réouverture plus rapide. Les taux européens, qui avaient peu bouger les mois précédent, se tendent de 10 à 20 points de base sur le mois. Ce fort mouvement obligataire semble être la raison de la forte appréciation de l'euro sur le mois, qui progresse de 2.4% contre dollar, revenant ainsi proche de ses niveaux de début d'année. De l'autre côté du monde, les marchés font du surplace, fragilisés par la lenteur des campagnes de vaccination et la vague régulatrice chinoise. Enfin, les matières premières profitent de ces bons chiffres et progressent de près

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

de 6% sur le mois (en euro). Dans CPR Croissance Réactive, nous avons maintenu notre exposition actions autour de 55% sur le mois, attestant de notre optimisme quant à la progression des marchés. Nous avons maintenu notre conviction principale à savoir l'investissement sur la thématique reflation ! Nous avons cependant opéré un réajustement géographique réduisant notre exposition aux actions japonaises au profit des actions américaines. Sur la partie obligataire, nous avons réduit d'un tiers notre sensibilité, principalement sur les taux européens et américains. Nous avons mis en place, dans le portefeuille, notre stratégie de début d'année, à savoir un positionnement constructif pour bénéficier d'une bonne tendance sur les actions en privilégiant la thématique de reflation. Mais le reste de l'année demeure incertain. Entre prise de bénéfices en mai et risque politique US, les marchés pourraient connaître une baisse sur les prochaines semaines/ mois. En effet l'administration Biden semble vouloir régler, plus tôt que prévu, la problématique des inégalités aux US. Ces dernières se sont encore et encore accrues pendant la crise et la probabilité d'une réforme fiscale rapide visant à les réduire ne doit pas être écartée. Nous allons donc réduire notre exposition actions dans le fonds.

Mai 2021

La fin du goldilocks ? Après une décennie de taux bas et d'inflation contenue, 2021 pourrait marquer la fin de cette combinaison parfaite, si porteuse pour les marchés actions. Fébriles, les investisseurs scrutent l'ensemble des données macroéconomiques dans l'espoir, ou plutôt la crainte, de voir l'inflation repartir nettement entraînant dans son sillage les taux. Cette inflation que les banquiers centraux veulent transitoire est portée notamment par la flambée continue du prix des matières premières, par les pénuries de semi-conducteurs qui poussent les prix des voitures et des ordinateurs à la hausse, par les revalorisations salariales des employés de grandes entreprises de la distribution ou des services de salaires qui peinent à recruter. Les chiffres se succèdent, implacables, faisant état d'une montée de l'inflation et de tension extrême sur le marché du travail. Aux US il y aurait actuellement autant de poste à pourvoir que de chômage déclaré. Pour inciter le retour des salariés sur le marché du travail de nombreux Etats suspendent les aides (trop) généreuses mises en place pendant la période COVID. En dépit de ces messages assez clairs, les taux longs restent stables voire baissent sur le mois. Le 10 ans US se détend légèrement pour revenir à 1.6%, le bund (10 ans allemand) se stabilise à -0.2% indiquant donc que les investisseurs ne croient pas (encore) à la remontée de l'inflation, qu'ils la pensent transitoire. De plus la forte affluence de liquidités dans les fonds monétaires et la raréfaction des emprunteurs traditionnels du marché du repo poussent la réserve fédérale à des interventions inédites sur le marché du repo, passant de prêteur en dernier ressort à emprunteur. Ces « ajustement s techniques » pèsent sur le niveau des taux amenant un curieux paradoxe : la politique de la réserve fédérale est de fait plus accommodante, au moment où cette dernière voudrait commencer à la durcir. Chez CPR AM nous croyons au retour de l'inflation, nous pensons qu'elle pourrait être transitoirement durable et élevée et peser sur les taux particulièrement les taux US. Nous avons donc choisi de repositionner le fonds en fonction de nos convictions que nous déclinons en deux stratégies : - Investissement sur le thème de la reflation composé d'investissement sur les matières premières, les sociétés décotées internationales, les bancaires européennes et les points morts d'inflation ainsi qu'une faible sensibilité obligataire. - Ainsi qu'un repositionnement sur les zones géographiques considérées « en retard » en terme de performances boursières et qui devraient effectuer un rattrapage concomitant au déploiement et à l'accélération du rythme de la vaccination. Concrètement nous allons investir sur l'Amérique Latine et allons augmenter notre exposition aux actions japonaises. Nos scénarios de marché font état de la dualité des investisseurs et les banques centrales restent les seules maitresses du jeu. Nous resterons donc particulièrement attentif aux variations du 10 ans US, véritable thermomètre des évolutions futures.

Juin 2021

Une histoire de taux. « Transitoire ou non transitoire ? », telle est la question qui anime les marchés en cette fin de semestre 2021. Après avoir seriné pendant tout le mois de mai que l'inflation ne serait que transitoire, terme qu'ils avaient utilisé 9 fois lors de leur dernier communiqué de mai, les membres de la réserve fédérale ont effectué une palinodie remarquée, ôtant toute référence (ou presque) au mot lors de leur conférence de juin. Ce changement de rhétorique du FOMC constitue sans aucun doute un revirement « hawkish », comprendre « durcissement du ton et donc de la politique mise en œuvre », revirement qui risque de perturber, à terme, le comportement des marchés qu'ils soient de taux ou d'actions. Mais loin d'effrayer des investisseurs incrédules, ce durcissement inéluctable des conditions de marché a entraîné paradoxalement les marchés de taux à la baisse. Cette détente au niveau obligataire s'est accompagné d'une belle progression des marchés actions américains tirés par les titres de croissance. Les stratégies de reflation quant-à-elles enregistrent une sous performance marquée sur le mois. Le dollar, très sensible aux variations du différentiel entre les taux 10 ans américains et européens, s'est apprécié sur le mois. Les matières premières, qui bénéficient tant du

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

redémarrage que de certaines pénuries, progressent de plus de 3% sur la période. Dans le portefeuille nous avons pris acte de ce changement de ton et réduit, à la marge, notre exposition actions. Nous avons maintenu nos deux axes d'investissement à savoir la thématique reflation avec les matières premières, l'inflation, les titres de valeurs bancaires et décotés et la thématique rattrapage avec une préférence géographique pour l'Amérique latine et le Japon. Nous avons pris partiellement des bénéfiques sur les investissements « reflation » (point-mort d'inflation et entreprises décotées principalement) qui n'ont pas démerité depuis le début de l'année. Nous avons maintenu une sensibilité obligataire négative essentiellement en vendant des taux 10 ans américains.

Juillet 2021

En 1832 Louis-Albert Necker publie un dessin apparemment simpliste d'un cube en perspective cavalière. Dans cette représentation particulière, les lignes se croisent et se chevauchent sans qu'il soit possible de voir ou de savoir lesquelles sont devant et lesquelles sont derrière. Dès lors deux réalités cohabitent : celle d'un cube que l'on observerait par-dessus et celle d'un cube que l'on verrait par-dessous. Notre cerveau, incapable de voir simultanément cette réalité bistable va alors traiter et interpréter ces croisements afin de nous présenter un réel stable et cohérent, un cube qui sera successivement vu de dessus puis de dessous. Ce mécanisme naturel de réduction de l'ambiguïté atteste du besoin impérieux qu'a notre cerveau d'interpréter les signaux que lui renvoie un monde parfois abscons et, sans s'en apercevoir, de faire sans cesse des suppositions plus ou moins pertinentes sur la manière dont il fonctionne. Le principe bistabilité et les biais cognitifs qui en découlent peuvent nous aider à comprendre les comportements pour le moins atypiques des marchés de taux et d'actions. Ainsi lorsque sur le mois nous expliquons la détente obligataire par la combinaison de facteurs techniques (rachat de positions short par les hedge funds) et des nouvelles pour le moins anxiogènes sur le variant delta et son fort taux de contamination, cela n'implique pas forcément un choc sur les marchés actions internationaux qui bénéficient de bonnes statistiques micro et macro-économiques. Seule la Chine qui s'est lancée dans l'ambitieux programme d'empêcher « l'expansion désordonnée du capital qui accroît les inégalités » par un renforcement remarqué de sa régulation baisse fortement sur le mois. Cette volonté affichée de Xi JiPing de s'attaquer au pouvoir croissant du secteur privé vise à montrer qu'il existe un modèle capitaliste alternatif dont on aurait limer les effets les plus néfastes, un capitalisme au service du peuple (et du parti surtout) en somme et non l'inverse. Le choc est violent, la baisse brutale, les indices actions du pays perdent plus de 8% en à peine trois jours. Pendant ce temps-là, de l'autre côté de l'atlantique l'inflation reste transitoire et le QE semble éternel. Le plan d'infrastructure bipartisan de 550 milliards de dollars en 5 ans prend forme et les démocrates préparent la suite, ou plutôt la procédure de réconciliation budgétaire pour les 3500 milliards de dollars d'investissement restant. Les injections de liquidité ne semblent pas prêtes à se tarir. Dans le portefeuille notre positionnement négatif sur les taux d'intérêt pèse sur les performances du fonds. L'investissement sur les valeurs décotés et les titres japonais se sont révélés décevants dans un contexte de tension sanitaire en Asie. Les investissements sur les actions de la zone euro, les actions américaines, les titres de crédit de bonne qualité et les matières premières ont quant-à-eux contribué positivement aux performances du fonds. Pendant le mois de juillet nous avons profité de ces mouvements pour réallouer le portefeuille : nous avons réduit nos positions « short » sur les taux américains passant de -0.7 de sensibilité globale à -0.36, cela nous permettra de rebaisser progressivement notre sensibilité au cours du mois d'août. Nous avons réduit notre positionnement sur les actifs de reflation en prenant des bénéfiques tant sur les matières premières que sur les titres décotés. Enfin nous avons initié des positions sur des actions chinoises pour tirer avantage de l'excès de pessimisme réglementaire. Nous avons de plus réduit notre exposition aux actions de 44 à 40%. L'ensemble des données techniques (fin du rachat des positions short de la part des hedge funds, réajustement des déséquilibres sur le marché du repo) semblent se normaliser sur l'obligataire. Si nous rajoutons l'annonce prochaine d'un tapering (réduction de l'expansion du bilan de la réserve fédérale, voire réduction tout court de son bilan), et les émissions de bonds du trésor qui promettent d'être dynamiques sur les prochains mois (plan bipartisan.), toutes les conditions semblent réunies pour une remontée des taux américains. Nous allons donc repositionner le portefeuille pour bénéficier de cette bonne dynamique.

Août 2021

Qu'il s'agisse du « Variant delta », de la « prospérité commune » ou encore de « réconciliation budgétaire », cet été aura été riche en concepts, punch-lines et autres acronymes dont les investisseurs raffolent. Ils reflètent, non sans une touche de poésie, l'opposition des forces en présence. D'un côté les facteurs de soutiens : les politiques monétaires, qui restent accommodantes, les plans de relance en préparation, qui promettent d'être particulièrement généreux, et les résultats d'entreprises qui sont de très bonne facture. De l'autre le ralentissement chinois qui jette une ombre sur le commerce mondial, la forte montée de l'inflation, qui risque à terme, d'amputer le pouvoir d'achat et l'imminence du tapering aux US qui pourrait tirer rapidement

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

les taux à la hausse. De l'équilibre de ses forces naît un marché erratique, instable, qui finit toujours par monter ! Et c'est encore ce qui s'est passé cet été, entraînant les marchés actions de plus en plus haut et des taux d'intérêt sur leur plus bas dans un contexte de faible volatilité. Nous avons profité de l'été pour pratiquer un fort repositionnement du fonds : Nous avons pris nos profits, coupé les positions décevantes et plus récemment repositionné le portefeuille pour tirer le meilleur parti de nos vues de gestion. Dans CPR Croissance Réactive, nous avons fait varier notre exposition actions entre 40 et 50% prenant des bénéfiques au gré des montées des marchés et rachetant sur les baisses (mesurées). Nous avons principalement coupé nos investissements sur les actions décotées (value) dont le potentiel de progression sur cette deuxième partie d'année semble limité. Nous avons pratiqué un allé/retour sur les actions chinoises suite à l'effondrement du marché pendant l'été. Enfin nous avons pris nos bénéfiques sur les point-mots d'inflation (partiellement), les matières premières (totalement) et les marchés émergents (totalement). En contrepartie nous nous sommes réinvestis sur les pays développés en avance sur le cycle de vaccination et donc de réouverture comme les US et l'Europe. Nous avons intégré des positions sur le crédit pour optimiser la gestion du cash. Plus récemment nous avons initié des investissements sur des actifs plus dynamiques. Nous avons identifié deux sources potentielles de rendement : les marchés « en retard » qui devraient effectuer un rattrapage comme le Japon ainsi que les marchés qui devraient bénéficier de la remontée des taux comme les petites capitalisations américaines (russel 2000) et les bancaires. Plus nous avançons dans ce cycle, plus les marchés atteignent de nouveaux sommets et plus la hausse semble fragile. Nous restons convaincus qu'il reste un potentiel d'appréciation sur les marchés actions et que l'équilibre entre facteurs de soutiens et facteurs de risque n'est pas encore rompu. En effet, les politiques monétaires demeurent accommodantes, les plans de relances sont nombreux et les publications de résultats d'excellente facture. Mais le ralentissement chinois et la lutte pour « la prospérité commune » ainsi que le tapering imminent aux US sont à suivre avec attention.

Septembre 2021

Il arrive parfois que, sur les marchés comme dans la vie de tous les jours, certaines situations se répètent presque à l'identique laissant une désagréable impression de déjà-vu ou déjà-vécu. Cette sensation étrange teintée d'irréel est pour le moins perturbante surtout, surtout lorsqu'elle nous rappelle des moments pour le moins compliqués ! Comme en 2008, le prix de l'énergie connaît une progression (trop) rapide, Comme en 2008, le secteur immobilier de l'une des premières puissances économiques de la planète est sous pression et le risque de propagation réel, Comme en 2008, les valorisations pouvaient sembler délirantes. Et si la situation actuelle n'est bien heureusement pas un copier-coller incertain de la dernière crise financière, elle laisse quand même une désagréable sensation de déjà-vécu. Sur le mois Evergrande, le deuxième promoteur immobilier chinois aux activités tentaculaires se retrouve dans l'impossibilité d'honorer ses engagements financiers plongeant la bourse chinoise puis internationale dans la tourmente. Au même moment, de l'autre côté du pacifique, le vote sur le plan bipartisan est reporté d'un mois, le plafond de la dette tarde à se relever, l'inflation progresse tirée par les matières premières et les salaires (us), et la réserve fédérale semble de plus en plus enclin à remonter ses taux. prochainement ! Sur les marchés c'est la douche froide ! Les actions internationales perdent 2.2% en euro de manière hétérogène, les actions européennes et américaines baissant entre 2 et 4% quand les actions japonaises progressaient de plus de 6% en euro. De même, sur le plan sectoriel les minières et les entreprises technologiques baissent fortement quand les actions énergétiques et les matières premières s'orientent nettement à la hausse. Les taux 10 ans se tendent (+15-20bps sur le mois) aux US et dans les pays de la zone euro et beaucoup plus nettement au UK (+31bps) qui souffre tant de la désorganisation « brexitienne » que de la forte hausse de l'inflation. Le portefeuille n'a pas été pénalisé au cours du mois par la baisse des actifs actions et obligataires. Nous avons réduit très tôt notre exposition aux actions (-11%) pour revenir autour de 40% via la mise en place de positions de couverture dans le portefeuille. Nous avons réalisé cette baisse en vendant principalement les actions américaines et celles de la zone euro au bénéfice des actions japonaises. Notre positionnement sectoriel (petite capitalisation US / Energie / Matières premières/ bancaires européennes) s'est avéré payant compensant la forte baisse du mois. De plus notre sensibilité négative dans un contexte de taux qui remontent contribue positivement aux performances du fonds. Nous maintenons notre investissement en fonction des trois axes précédemment indiqués : L'axe lié aux « tensions sur les taux d'intérêt » avec la position vendeuse sur les taux américains, l'investissement sur les petites capitalisations US, et les titres bancaires. L'axe lié aux « marchés en retard » et à fort potentiel comme les actions japonaises L'axe lié au « cycle des matières premières » avec l'investissement sur les matières premières, les actions d'Europe de l'Est et les actions liés directement à l'énergie. En octobre, les échéances vont être aussi nombreuses qu'importantes : plafond de la dette, plan budgétaire, bilan sur le « phase one deal », mise en place du tapering, évolution du prix du gaz et de l'inflation, publication des résultats. autant d'évènements qui pourraient être décisifs aussi bien à court qu'à moyen-

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

terme.

Octobre 2021

Le mois d'octobre promettait d'être particulièrement tendu ! Après de (trop) nombreuses années d'injections massives et discontinues de liquidité, la forte progression de l'inflation et l'accélération de la croissance devaient pousser les différentes banques centrales à un resserrement monétaire salvateur ! Mais une fois au pied du mur, les banquiers centraux fébriles, font un nouveau volte-face repoussant (encore et toujours) le resserrement attendu. Et pourtant. Pourtant l'inflation poursuit son incroyable progression nous ramenant à un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. Pourtant la saison des résultats des sociétés américaines est de (très) bonne facture. Pourtant les taux restent sur des niveaux anormalement bas. Pourtant l'ISM atteint des niveaux historiques. Pourtant un nouveau plan d'aide de 550 milliards de dollars est sur le point d'être ratifié. Cette combinaison de facteurs tire littéralement les marchés actions à la hausse ! Le sp500 et le Nasdaq battent records après records progressant respectivement de plus de 7 et de 8% sur le mois portant la progression annuelle à plus de 20%. Le CAC 40 franchit enfin la barre symbolique des 7000 points et dans ce contexte presque euphorique, les actions japonaises marquent le pas. Au niveau obligatoire les tensions restent réelles mais mesurées sur le mois. Dans le portefeuille nous avons capté la belle progression des actions. Notre investissement réparti sous trois axes s'est montré pertinent sur le mois. - Le premier axe : remontée des taux avec une position vendeuse sur les taux américains, un investissement sur les petites et moyennes capitalisations américaines, sur les financières internationales et les bancaires européennes. Nous avons pris des bénéfices sur les petites capitalisations américaines et sur les financières internationales. - Le deuxième axe de gestion : les marchés en retard. Axe principalement réalisé via les actions japonaises. Suite aux élections nous avons pris des bénéfices sur les actions japonaises, décevantes sur le mois. - Le troisième axe est basé sur les cycles de matières premières. Nous avons bénéficié de la bonne appréciation des matières premières, de nos investissements sur les actions liées à l'énergie ainsi que nos investissements Europe de l'est. Pendant le mois l'exposition action a varié entre 7.5.5 et 77.5%. Nous avons opéré un rebalancement géographique des actions japonaises vers les actions américaines (Nasdaq) et européennes. Nous sommes restés surexposés en dollar et nous avons réduit notre sensibilité obligatoire.

Novembre 2021

Retour à la case COVID ? : Il y a un an, presque jour pour jour, nous pensions que l'arrivée de vaccins particulièrement novateurs relèguerait le COVID-19 au rang de mauvais souvenir. Nous avons pris de bonnes résolutions, tout allait changer, notre compréhension du monde, nos modes de vie. C'était le temps des espoirs, des vœux, des serments. Et puis. Et puis la vie a repris son cours, comme ça, presque malgré nous. Nous avons pris nos petites sacoches, nos lap tops, nos habitudes. Nous avons progressivement réinvesti les bureaux, retiré les masques et recommencé à vivre l'instant présent presque frénétiquement. La consommation est repartie, la croissance aussi entraînant des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. La main d'œuvre a commencé à manquer et l'inflation s'est envolée forçant les Banques Centrales à repenser leur politique. Mais alors que la fin programmée de l'assouplissement monétaire semblait inéluctable un nouveau variant, Omicron, a fait une apparition remarquée rebattant les cartes, une fois encore. Les nombreuses mutations de cette nouvelle version du virus (32 rien que sur la protéine Spike) en font une version plus contagieuse et rendent potentiellement les vaccins actuels inefficaces. Le peu de liberté acquis au fil des mois est en question et la réouverture tant attendue des économies semble compromise. Ce retour à la « case Covid » ne se fait pas sans heurt sur les marchés financiers. Les marchés actions baissent fortement en fin de mois, entraînés par une baisse marquée des secteurs de l'énergie, des banques et du tourisme. Les grandes valeurs technologiques, championnes du stay at home, compensent quant à elles, en partie, la baisse des marchés américains. Les marchés de taux qui commençaient (enfin) à intégrer l'imminence d'un tapering, se détendent en fin de mois, le 10 ans US cédant 10bps sur la période. Nous avons temporairement réduit notre exposition aux marchés actions pendant le mois de novembre la ramenant à 35% en fin de mois. Nous avons profité du mois de novembre pour pratiquer un rebalancement géographique et de style en fonction des zones. Le portefeuille était investi sur deux axes particuliers : L'axe « tapering et remontée des taux » : avec des investissements sur les bancaires européennes et notre forte sous sensibilité aux taux américains. Nous avons pris des bénéfices sur une partie de nos investissements bancaires et sommes revenus temporairement à une sensibilité proche de 0 sur les fonds. Nous avons pris des bénéfices sur nos positions de spread entre les taux allemands et les taux italiens et nous avons remonté notre sensibilité aux taux européens, l'Europe étant, pour les prochains mois, moins sensible à l'inflation que les US. L'axe « matières premières » : avec des investissements sur les matières premières et des expositions indirectes via des « actions énergie » et de l'Europe de l'Est. Nous avons pris nos bénéfices sur ces dernières (Europe de l'est ET énergie). Tout en nous réinvestissant sur les actions canadiennes qui cumule trois avantages intéressants : un biais matières

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

premières, un biais finance et une exposition sur le dollar canadien qui présente, selon nous, un fort potentiel d'appréciation. Nous avons de plus introduit des investissements sur le Nasdaq pour bénéficier de son aspect protecteur dans ce genre de situation. Le retour du risque sanitaire sur le devant de la scène semble, dans l'esprit de certains investisseurs, repousser l'imminence du tapering. Si omicron est 4 fois plus transmissibles que les variants précédents, il semble aussi moins dangereux. Si ce diagnostic est avéré les inquiétudes des investisseurs pourraient se reporter vers la fin programmée de l'assouplissement monétaire et mettre fin à plus de 10 ans presque discontinu d'injection de liquidité sur les marchés ce qui pourrait avoir des effets dévastateurs tant sur les taux que sur les actions. Nous avons donc introduit des positions de couverture dans le portefeuille et nous devrions maintenir cette stratégie sur les prochains mois.

Décembre 2021

Il y a tout juste un an nous regardions l'année 2021 avec espoir. L'apparition de vaccins développés en un temps record laissait présager un retour rapide à la normal ! Mais après deux variants et plus de 200 millions de contaminations supplémentaires force est de constater que le virus s'est installé durablement dans notre quotidien. Pire encore, Omicron, la dernière mutation en date, est trois fois plus contagieux que les versions précédentes, comme en atteste la progression exponentielle de contaminations que nous connaissons actuellement. Ce risque sanitaire extrême, qui a perturbé les marchés actions au début du mois de décembre, s'est progressivement effacé devant la moindre dangerosité d'Omicron car si le nombre de contaminations a littéralement explosé au cours des dernières semaines, les formes graves quant-à-elles, ont fortement diminué. Les marchés actions, rassurés par ces éléments ont effacé en quelques jours seulement la forte baisse sanitaire, renouant avec leurs plus hauts et battant de nouveaux records ! Le deuxième risque qui pourrait perturber les marchés en ce début d'année est . L'inflation ! Les causes sont variées, profondes, parfois transitoires. et après avoir vu la forte évolution du prix du pétrole, des semi-conducteurs, des loyers et même des voitures d'occasion c'est autour du prix du beurre de progresser de plus de 60% sur un an, de quoi tirer fortement le prix des galettes des rois ! Cette hausse quasi-généralisée, qui se retrouve aussi au niveau des salaires aux Etats-Unis, pousse les banques centrales à plus de prudence, les forçant à durcir leur politique monétaire. Au cours du mois de décembre nous avons remonté significativement notre exposition actions pour bénéficier de la bonne tendance des marchés, passant, pour CPR Croissance Réactive, de 39 à 54% d'exposition actions. Nous avons privilégié les secteurs value comme les bancaires européennes ou encore l'énergie, et nous avons maintenu notre préférence pour les marchés développés avec une bonne couverture vaccinale. Au niveau obligataire nous avons maintenu notre faible sensibilité (-0.55 fin décembre) ainsi que nos positions vendeuses sur les taux longs américains. Enfin, niveau devise, le portefeuille reste exposé au dollar à plus de 30%. Dans ce contexte le portefeuille progresse de plus de 1.3% sur le mois. L'année 2022 oscillera entre crainte et espoir, charriant son lot de réponses et de nouvelles interrogations. Inflation, nouveau variant, durcissement monétaire, le plan Build Back Better, hausse des salaires, multiples de valorisation et pricing power seront autant de données à suivre avec une attention toute particulière. Nous restons cependant persuadés que le début d'année sera porteur pour les actifs risqués au moins jusqu'à la publication de résultat du quatrième trimestre dont les perspectives devraient donner la tonalité pour la suite de l'année.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR CROISSANCE REACTIVE et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Croissance Réactive - I en devise EUR : 8,01% / 12,92% avec une Tracking Error de 3,61%
- Part CPR Croissance Réactive - L en devise EUR : 7,21% / 12,92% avec une Tracking Error de 3,68%
- Part CPR Croissance Réactive - P en devise EUR : 7,22% / 12,92% avec une Tracking Error de 3,69%
- Part CPR Croissance Réactive - R en devise EUR : 7,97% / 12,92% avec une Tracking Error de 3,64%
- Part CPR Croissance Réactive - T en devise EUR : 8,62% / 12,92% avec une Tracking Error de 3,90%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIÉES À LA CRISE COVID-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR CASH I	377 295 360,28	510 334 077,98
Xtrackers MSCI World Value UCITS ETF 1C	198 203 626,99	208 707 759,31
Amundi MSCI USA ESG Leaders Select UCITS ETF DR	304 452 059,22	92 505 529,01
AMUNDI INDEX MSCI EMU UCI ETF DR	337 249 839,19	34 763 461,27
CPR Oblig 6 Mois I	128 854 089,73	207 412 782,15
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C		313 758 178,68
Xtrackers MSCI USA Swap UCITS ETF 1CC	92 150 084,03	193 480 847,70
XTRACKERS IE PLC XTRACKERS MSCI USA ESG UCITS	221 213 972,24	51 160 922,51
Amundi MSCI World ESG Leaders Select UCITS ETF DR	137 117 879,56	105 117 661,88
CPR OBLIG 12 MOIS I	169 913 327,30	70 913 785,08

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 002 523 790,56

- o Change à terme : 93 312 431,18
- o Future : 857 166 568,11
- o Options : 52 044 791,27
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACIB LONDON SOCIETE GENERALE SA UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Changements intervenus au cours de la période :

Depuis le **5 février 2021**, le prospectus de votre FCP a été modifié afin de faire figurer dans la rubrique « Frais et commissions », le taux de commission de surperformance réellement prélevé :

Libellé OPCVM Parts concernées	Codes ISIN	Taux maximum Commission de Surperformance	Taux réel Commission de Surperformance pour la période d'observation en cours
CPR Croissance Réactive - I	FR0010965137	25%	20%
CPR Croissance Réactive - L	FR0013414059	25%	20%
CPR Croissance Réactive - P	FR0010097683	25%	20%
CPR Croissance Réactive - R	FR0013294626	25%	20%

Extrait du prospectus :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice composite 50% J.P Morgan Government Bond Index Global (GBI Global)(coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 25 % maximum de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 1,50% TTC de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- . 20% pour la part P
- . 20% pour la part I
- . 20% pour la part R
- . 20% pour la part L

Depuis le **10 mars 2021**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- Le FCP appliquera la politique **d'exclusion** d'Amundi **sur le charbon et le tabac**.
- **Intégration des mentions relatives au risque de durabilité (règlement européen Disclosure - SFDR) :**

Le Conseil de l'UE a adopté le 27 novembre 2019 le règlement 2019/2088 de l'UE concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « Règlement Disclosure »).

Le Règlement Disclosure définit des règles de transparence harmonisées pour les acteurs des marchés financiers quant à l'intégration :

- des risques de durabilité et
- des incidences négatives en matière de durabilité

à la fois dans les décisions d'investissement, dans les informations relatives aux produits financiers et dans leur politique de rémunération.

En qualité de société de gestion, CPR Asset management est soumise au Règlement Disclosure et doit, en particulier, fournir la classification Règlement Disclosure à appliquer au FCP et la description du risque de durabilité intégré dans le processus de décision d'investissement du FCP.

Les classifications prévues par le Règlement Disclosure sont les suivantes :

- article 6 : produits financiers dans lesquels les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement ; l'évaluation de l'impact probable sur le rendement des produits financiers doit également être communiquée aux investisseurs ; si la société de gestion d'actifs considère que les risques de durabilité ne sont pas pertinents, elle doit fournir une déclaration expliquant de manière claire et concise les raisons de cette non-application ;
- article 8 : produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales ;
- article 9 : produits financiers qui ont pour objectif les investissements durables.

Tenant compte du processus de gestion mis en œuvre dans votre Fonds, la classification applicable à votre Fonds est l'article **8**.

- **Mise à jour des rubriques suivantes :**

- « **Indications sur le régime fiscal** » cette rubrique du prospectus est rédigée comme suit :

« Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France et n'est pas considéré comme résident fiscal au sens du droit interne français. Selon les règles fiscales françaises, l'interposition du FCP ne modifie ni la nature ni la source des produits, rémunérations et/ou plus-values éventuelles qu'il répartit aux investisseurs. Toutefois, les investisseurs peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués, le cas échéant, par le FCP, ou lorsqu'ils cèderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du FCP. Les opérations d'échange au sein du Fonds seront considérées comme une cession suivie d'un rachat et se trouveront à ce titre soumises au régime des plus-values sur cessions de valeurs mobilières. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. »

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

- « **Modalités de souscriptions et rachats** » cette rubrique du prospectus est rédigée comme suit :
- « *Les ordres de souscription et de rachat peuvent être exprimés en parts, en fraction de parts et/ou en montant.* »
- Suppression de CPR Asset Management en qualité d'établissement en charge de la réception des ordres de souscription et de rachat.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée

Niveau de levier indicatif : 62,55%.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 106 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 15 251 854 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 358 487 euros, soit 61% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 5 893 367 euros, soit 39% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (5 collaborateurs au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

□ CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

▪ CPR AM applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR AM exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM.

De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, CPR AM a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

CPR AM exclut:

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25 % de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25 % et 50 % et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

- Fonds passifs ESG
 - Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion
 - du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).
- Fonds passifs non ESG
 - Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
 - Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
 - Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
 - Cependant, dans le cadre des titres exclus de la «politique charbon thermique» sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote «contre» le management des entreprises concernées.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5 %).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10 %).

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

□ Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR AM met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – gestion active – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG des titres détenus en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement.

Le score ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par l'AUM du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

CPR CROISSANCE REACTIVE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale CPR CROISSANCE REACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CPR CROISSANCE REACTIVE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier



Date : 2022.03.16 15:21:28
+0100

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 637 861 272,66	1 660 247 358,81
Actions et valeurs assimilées	6 272 560,00	6 033 930,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 272 560,00	6 033 930,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	3 535 740,20	3 443 370,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 535 740,20	3 443 370,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 615 628 051,27	1 633 471 936,01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 615 628 051,27	1 633 471 936,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	12 424 921,19	17 298 122,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 424 921,19	17 298 122,80
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	113 292 379,24	189 106 909,85
Opérations de change à terme de devises	93 312 431,18	168 938 493,65
Autres	19 979 948,06	20 168 416,20
COMPTES FINANCIERS	2 510 188,73	71 093 459,91
Liquidités	2 510 188,73	71 093 459,91
TOTAL DE L'ACTIF	1 753 663 840,63	1 920 447 728,57

Bilan Passif au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 590 074 132,24	1 731 974 517,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	280,03	153,89
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	59 033 064,72	-11 088 474,81
Résultat de l'exercice (a,b)	-4 585 223,00	13 141 737,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 644 522 253,99	1 734 027 934,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 278 064,84	10 140 824,95
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	9 278 064,84	10 140 824,95
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	9 278 064,84	10 140 824,95
Autres opérations		
DETTES	95 464 665,14	176 169 819,16
Opérations de change à terme de devises	93 886 217,12	167 529 235,70
Autres	1 578 448,02	8 640 583,46
COMPTES FINANCIERS	4 398 856,66	109 150,10
Concours bancaires courants	4 398 856,66	109 150,10
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 753 663 840,63	1 920 447 728,57

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0322	166 369 359,17	
US 10YR NOTE (CBT)Ma		82 155 101,96
US 10YR NOTE 0322	181 155 606,97	
SP 500 MINI 0322	269 893 818,15	
EURO STOXX 50 0321		191 877 500,00
EURO STOXX 50 0322	77 432 250,00	
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 4300	32 882 836,50	
S&P 500 INDEX 03/2022 PUT 4500	19 161 954,77	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0321		257 766 312,20
XEUR FBTP BTP 0322	19 405 320,00	
XEUR FOAT EUR 0321		60 093 880,00
CBOT USUL 30A 0321		25 308 783,87
DJES BANKS 0321		33 571 005,00
DJES BANKS 0322	18 512 100,00	
SP 500 MINI 0321		1 685 129,34
ONK TOKYO NIK 0321		74 939 768,67
ONK TOKYO NIK 0322	8 351 313,53	
NQ USA NASDAQ 0321		17 692 484,98
NK NIKKEI 225 0322	25 014 773,13	
RTY INDEX 50 0321		36 234 122,02
DJE 600 EUROP 0322	72 975 000,00	
OSFT TOPIX IN 0321		17 712 820,34
FTSE 100 FUT 0321		35 072 952,74
FTSE 100 FUT 0322	18 057 027,16	
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2021 CALL 3700		69 809 376,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 042,16	20 305,98
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	97 772,83	34 370 284,52
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 217,69	3 948,22
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	2 546 234,16	
TOTAL (1)	2 662 266,84	34 394 538,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 658,31	4 893,31
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	331 142,73	238 190,00
Autres charges financières		
TOTAL (2)	336 801,04	243 083,31
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 325 465,80	34 151 455,41
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 146 543,70	7 695 675,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-4 821 077,90	26 455 779,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	235 854,90	-1 685 137,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		11 628 904,40
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-4 585 223,00	13 141 737,46

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011741941 - CPR CROISSANCE REACTIVE T : Taux de frais maximum de 0,15% TTC.

FR0013294626 - CPR CROISSANCE REACTIVE R : Taux de frais maximum de 0,65% TTC.

FR0013414059 - CPR CROISSANCE REACTIVE L : Taux de frais maximum de 1,35% TTC.

FR0010097683 - CPR CROISSANCE REACTIVE P : Taux de frais maximum de 1,35% TTC.

FR0010965137 - CPR CROISSANCE REACTIVE I : Taux de frais maximum de 0,60% TTC.

Le fonds a pris en charge un montant de 12 725,42 € lié à la cotisation AMF.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante pour les parts I, P, R et L :

Ils représentent 25% TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice composite 50 % JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50 % MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis), réalisée par le FCP au cours de l'exercice dans la limite de 1,50% de l'AN.

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative.

La commission de surperformance est prélevée annuellement.

Elle est perçue même si la performance au cours de l'exercice est négative.

Lorsque le montant des rachats est supérieur à celui des souscriptions, la quote-part de la provision de surperformance correspondant à ce montant (rachats moins souscriptions) est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'indice de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. Évolution de l'actif net au 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 734 027 934,36	2 122 506 867,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	116 734 393,63	105 883 294,40
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-329 703 670,95	-527 768 240,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	161 101 973,18	91 049 187,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 639 713,94	-158 299 162,09
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	72 324 101,62	450 274 012,38
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-142 240 073,46	-378 992 036,45
Frais de transactions	-396 044,61	-862 616,33
Différences de change	15 741 337,39	-24 190 819,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	59 800 811,67	60 220 547,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	156 342 932,37	96 542 120,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-96 542 120,70	-36 321 573,41
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-8 602 843,05	-4 962 879,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-6 095 608,79	2 507 234,26
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 507 234,26	-7 470 113,97
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9 804 930,44	-15 657 095,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 821 077,90	26 455 779,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		-11 628 904,40
Autres éléments	56,49 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 644 522 253,99	1 734 027 934,36

(*) N : Résultat de fusion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 535 740,20	0,22
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	3 535 740,20	0,22
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	399 370 859,42	24,28
Taux	347 524 966,14	21,14
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	746 895 825,56	45,42
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	142 910 213,82	8,69
Taux	19 405 320,00	1,18
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	162 315 533,82	9,87

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées					3 535 740,20	0,22		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 510 188,73	0,15
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 398 856,66	0,27
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	347 524 966,14	21,13						
Autres opérations	19 405 320,00	1,18						

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					3 535 740,20	0,22				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 510 188,73	0,15								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 398 856,66	0,27								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							166 369 359,17	10,12	181 155 606,97	11,02
Autres opérations									19 405 320,00	1,18

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	424 909 494,52	25,84						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	16 963 476,08	1,03	57 074 613,50	3,47	1 317 048,59	0,08		
Comptes financiers	2 330 365,13	0,14	87 843,88	0,01	91 977,70	0,01	2,02	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	36 631 773,27	2,23			1 017 232,33	0,06		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	636 580 739,06	38,71						
Autres opérations	25 014 773,13	1,52	8 351 313,53	0,51	18 057 027,16	1,10		

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	56 700 284,30
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	36 612 146,88
	Ventes à règlement différé	322 181,59
	Dépôts de garantie en espèces	18 827 766,47
	Collatéraux	830 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		113 292 379,24
DETTES		
	Vente à terme de devise	37 328 005,42
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	56 558 211,70
	Achats à règlement différé	321 000,18
	Frais de gestion fixe	823 924,47
	Frais de gestion variable	18 480,87
	Collatéraux	410 000,00
	Autres dettes	5 042,50
TOTAL DES DETTES		95 464 665,14
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		17 827 714,10

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR CROISSANCE REACTIVE I		
Parts souscrites durant l'exercice	468,824	84 699 787,81
Parts rachetées durant l'exercice	-372,113	-67 874 630,99
Solde net des souscriptions/rachats	96,711	16 825 156,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	279,575	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE L		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	106,51
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-106,53
Solde net des souscriptions/rachats		-0,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE P		
Parts souscrites durant l'exercice	43 682,256	22 139 936,18
Parts rachetées durant l'exercice	-135 205,245	-68 427 706,07
Solde net des souscriptions/rachats	-91 522,989	-46 287 769,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	864 189,633	

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR CROISSANCE REACTIVE R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 540,363	168 431,19
Parts rachetées durant l'exercice	-5 396,959	-584 332,28
Solde net des souscriptions/rachats	-3 856,596	-415 901,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 181,338	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE T		
Parts souscrites durant l'exercice	860,801	9 726 131,94
Parts rachetées durant l'exercice	-16 907,928	-192 816 895,08
Solde net des souscriptions/rachats	-16 047,127	-183 090 763,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	95 670,429	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR CROISSANCE REACTIVE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE L	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR CROISSANCE REACTIVE T	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	326 577,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	4 698,89
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,36
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 199 370,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	13 604,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 223,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	177,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	594 862,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/12/2021
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 244 753 490,95
	LU2300295396	AMUND ICPR EU COR CLI PAR AL PAB UCI ETF	1 995 896,00
	FR0010821819	AMUNDI ETF MSCI EUROPE EX EMU UCITS ETF	18 107 672,48
	LU1681040496	AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	24 833 189,92
	LU1998920455	AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND H EUR C	57 329 442,93
	LU1602144575	AMUNDI INDEX MSCI EMU UCI ETF DR	328 565 337,90
	LU2109787395	Amundi MSCI USA ESG Leaders Select UCITS ETF DR	305 919 627,08
	LU2109787122	Amundi MSCI World ESG Leaders Select UCITS ETF DR	43 524 520,30
	FR0010413583	CPR CASH I	33 145 632,24
	FR0000291239	CPR CASH P	1 102 463,50
	FR0011052844	CPR EUROLAND PREMIUM I	29 904 299,81
	FR0010626408	CPR EUROPE ESG I	12 220 638,12
	LU1902445045	CPR INVEST SMART BETA CREDIT ESG - E ACC	13 487 519,50
	LU1902444741	CPR INVEST SMART BETA CREDIT ESG - I ACC	17 299 235,34
	FR0010934042	CPR OBLIG 12 MOIS I	133 278 319,02
	FR0013215803	CPR Oblig 6 Mois I	33 378 440,24
	FR0013053808	CPR USA ESG H-I EUR	139 612 438,80
	FR0013455359	EUROPEAN CREDIT SRI I2C	44 216 910,45
	LU1350003296	STRUCTURA - DIVERSIFIED GROWTH FUND - IU	6 831 907,32
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 244 753 490,95

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	280,03	153,89
Résultat	-4 585 223,00	13 141 737,46
Total	-4 584 942,97	13 141 891,35

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-241 596,04	377 287,17
Total	-241 596,04	377 287,17

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-26,11	10,53
Total	-26,11	10,53

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-5 317 012,88	2 414 920,81
Total	-5 317 012,88	2 414 920,81

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-5 151,42	15 472,86
Total	-5 151,42	15 472,86

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T		
Affectation		
Distribution	978 708,49	10 333 873,93
Report à nouveau de l'exercice	134,99	326,05
Capitalisation		
Total	978 843,48	10 334 199,98
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	95 670,429	111 717,556
Distribution unitaire	10,23	92,50
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	59 033 064,72	-11 088 474,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	59 033 064,72	-11 088 474,81

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 873 842,46	-204 620,70
Total	1 873 842,46	-204 620,70

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	80,34	-12,82
Total	80,34	-12,82

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	16 360 529,90	-3 006 220,72
Total	16 360 529,90	-3 006 220,72

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	37 314,15	-8 827,79
Total	37 314,15	-8 827,79

	31/12/2021	31/12/2020
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T		
Affectation		
Distribution	40 760 386,28	
Plus et moins-values nettes non distribuées	911,59	
Capitalisation		-7 868 792,78
Total	40 761 297,87	-7 868 792,78
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	95 670,429	111 717,556
Distribution unitaire	426,05	

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	1 130 450 967,93	1 199 403 371,40	2 122 506 867,90	1 734 027 934,36	1 644 522 253,99
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I en EUR					
Actif net	38 592 015,69	39 320 854,20	41 598 369,67	31 599 912,88	52 181 627,90
Nombre de titres	232,341	253,454	249,930	182,864	279,575
Valeur liquidative unitaire	166 100,75	155 140,00	166 440,08	172 805,54	186 646,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10 712,65	-3 426,71	-1 680,10	-1 118,97	6 702,46
Capitalisation unitaire sur résultat	-1 037,77	408,61	4 453,98	2 063,21	-864,15
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L en EUR					
Actif net			2 008,38	2 069,83	2 219,18
Nombre de titres			20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire			100,41	103,49	110,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,58	-0,64	4,01
Capitalisation unitaire sur résultat			0,59	0,52	-1,30
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P en EUR					
Actif net	742 379 951,90	734 911 112,30	572 300 469,04	467 107 557,23	452 873 778,78
Nombre de titres	1 545 577,147	1 650 560,722	1 207 100,605	955 712,622	864 189,633
Valeur liquidative unitaire	480,32	445,24	474,11	488,75	524,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	31,06	-9,79	-4,79	-3,14	18,93
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,07	-2,41	9,23	2,52	-6,15

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R en EUR					
Actif net	101,11	1 512 235,44	1 259 235,78	1 365 997,61	1 038 631,31
Nombre de titres	1,000	16 058,295	12 470,092	13 037,934	9 181,338
Valeur liquidative unitaire	101,11	94,17	100,98	104,77	113,12
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,67	-2,05	-1,01	-0,67	4,06
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	-0,03	2,65	1,18	-0,56
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T en EUR					
Actif net	349 478 899,23	423 659 169,46	1 507 346 785,03	1 233 952 396,81	1 138 425 996,82
Nombre de titres	30 355,854	41 165,172	139 616,369	111 717,556	95 670,429
Valeur liquidative unitaire	11 512,73	10 291,68	10 796,34	11 045,28	11 899,45
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	460,51	62,02			426,05
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	280,07				
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes			-109,26	-70,43	
Distribution unitaire sur résultat	0,83	91,22	350,65	192,50	10,23
Crédit d'impôt unitaire					(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
NEXTSTAGE SCA	EUR	68 180	6 272 560,00	0,38
TOTAL FRANCE			6 272 560,00	0,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 272 560,00	0,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées			6 272 560,00	0,38
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
AMUNDI LEVERAGED LOANS EUROPE 2018 AUTRE V+0.0% 28-06-24 EMT	EUR	3 500 000	3 535 740,20	0,22
TOTAL LUXEMBOURG			3 535 740,20	0,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 535 740,20	0,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			3 535 740,20	0,22
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
CPR EUROLAND PREMIUM I	EUR	2 040,873	29 904 299,81	1,82
TOTAL ALLEMAGNE			29 904 299,81	1,82
FRANCE				
AMUNDI ETF MSCI EUROPE EX EMU UCITS ETF	EUR	56 771	18 107 672,48	1,10
CPR CASH I	EUR	3	33 145 632,24	2,02
CPR CASH P	EUR	50	1 102 463,50	0,07
CPR EUROPE ESG I	EUR	57	12 220 638,12	0,74
CPR OBLIG 12 MOIS I	EUR	1 259,454	133 278 319,02	8,10
CPR Oblig 6 Mois I	EUR	336,899	33 378 440,24	2,03
CPR USA ESG H-I EUR	EUR	828,242	139 612 438,80	8,49
EUROPEAN CREDIT SRI I2C	EUR	435	44 216 910,45	2,68
Lyxor Japan (Topix)(Dr) Ucits ETF	EUR	259 493	39 110 784,96	2,38
TOTAL FRANCE			454 173 299,81	27,61
IRLANDE				
ISHARES USD CORPORATE BOND	USD	321 324	35 739 242,12	2,17
SPDR MSCI WORLD ENERGY ETF	USD	1 176 131	32 894 197,70	2,01
XTRACKERS IE PLC XTRACKERS MSCI USA ESG UCITS ETF 1C ACC	EUR	4 201 358	186 983 538,47	11,37
TOTAL IRLANDE			255 616 978,29	15,55
LUXEMBOURG				
AMUND ICPR EU COR CLI PAR AL PAB UCI ETF	EUR	40 000	1 995 896,00	0,12
AMUNDI EURO HY BOND ESG UCITS ETF DR EUR	EUR	102 991	24 833 189,92	1,51
AMUNDI FUNDS TOTAL HYBRID BOND H EUR C	EUR	51 675,614	57 329 442,93	3,48
AMUNDI INDEX MSCI EMU UCI ETF DR	EUR	1 243 153	328 565 337,90	19,98
Amundi MSCI USA ESG Leaders Select UCITS ETF DR	USD	4 033 870	305 919 627,08	18,60

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Amundi MSCI World ESG Leaders Select UCITS ETF DR	USD	596 432	43 524 520,30	2,65
COMSTAGE ETF C I	EUR	71 434	8 756 379,72	0,53
CPR INVEST SMART BETA CREDIT ESG - E ACC	EUR	129 850	13 487 519,50	0,82
CPR INVEST SMART BETA CREDIT ESG - I ACC	EUR	167 190,8315	17 299 235,34	1,05
DB X TRACKERS MSCI CANADA	EUR	500 466	33 031 857,03	2,01
LYX BOFAML USD HY BOND UCITS	EUR	376 656	34 358 560,32	2,09
STRUCTURA - DIVERSIFIED GROWTH FUND - IU	USD	5 500	6 831 907,32	0,42
TOTAL LUXEMBOURG			875 933 473,36	53,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 615 628 051,27	98,24
TOTAL Organismes de placement collectif			1 615 628 051,27	98,24
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0322	EUR	3 000	2 165 400,00	0,13
DJES BANKS 0322	EUR	3 684	214 350,00	0,01
EURO STOXX 50 0322	EUR	-1 806	-1 668 465,00	-0,10
FTSE 100 FUT 0322	GBP	207	306 640,07	0,02
FV CBOT UST 5 0322	USD	-1 564	-827 333,58	-0,05
NK NIKKEI 225 0322	USD	197	637 508,79	0,04
ONK TOKYO NIK 0322	JPY	38	53 320,15	
SP 500 MINI 0322	USD	-1 290	-5 423 239,10	-0,33
US 10YR NOTE 0322	USD	-1 579	-287 781,95	-0,02
XEUR FBTP BTP 0322	EUR	132	-458 040,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-5 287 640,62	-0,32
TOTAL Engagements à terme fermes			-5 287 640,62	-0,32
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 03/2022 PUT 4300	EUR	1 500	2 046 000,00	0,12
S&P 500 INDEX 03/2022 PUT 4500	USD	180	1 100 861,77	0,07
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			3 146 861,77	0,19
TOTAL Engagements à terme conditionnels			3 146 861,77	0,19
TOTAL Instruments financier à terme			-2 140 778,85	-0,13
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	6 710 435,71	5 900 840,41	0,36
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-6 982 500	-53 320,15	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-253 244,99	-253 244,99	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-257 455	-306 640,07	-0,02
TOTAL Appel de marge			5 287 635,20	0,32
Créances			113 292 379,24	6,89
Dettes			-95 464 665,14	-5,81
Comptes financiers			-1 888 667,93	-0,11
Actif net			1 644 522 253,99	100,00

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Parts CPR CROISSANCE REACTIVE T	EUR	95 670,429	11 899,45
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE I	EUR	279,575	186 646,25
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE L	EUR	20,000	110,95
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE P	EUR	864 189,633	524,04
Parts CPR CROISSANCE REACTIVE R	EUR	9 181,338	113,12

OPCVM CPR CROISSANCE REACTIVE

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR CROISSANCE REACTIVE T

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	63 142,48	EUR	0,66	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	915 566,009	EUR	9,57	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	40 760 386,28	EUR	426,05	EUR
TOTAL	41 739 094,769	EUR	436,28	EUR